

Procès-verbal de la séance
du Conseil municipal du 05 juin 2026

Le conseil municipal a été convoqué en date 29 mai 2026.
Les convocations ont été envoyées par courrier électronique à chacun des conseillers.

ORDRE DU JOUR

1. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
2. Commission Intercommunale des Impôts Directs
3. Désignation d'un élu communal pour le Conseil d'Exploitation de la Régie Assainissement Loue Lison
4. Communauté Communes Loue Lison : membres Commissions Internes

Questions diverses

Participent à cette séance :

M. Romuald MAUGAIN, M. Patrick ROUSSEL, Mme Gaëlle ANGUENOT, M. Hubert JUIF, M. Dominique LOUYS, Mme Aurélie SCHAUB, M. Jérôme DELVOYE, Mme Sophie COLIN, M. Gérard PETON

Absents excusés : Mme Marielle POETE qui donne procuration à M. Patrick ROUSSEL
Mme Emmanuelle SOLT

La séance est ouverte à 17h00 sous la présidence de M. Romuald MAUGAIN. Le quorum est atteint.

Aucune observation n'étant formulée sur le procès-verbal de la séance du 21 mai 2026, il est approuvé à l'unanimité.

M. Dominique LOUYS est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Lors de l'assemblée communautaire du 28 avril dernier, les conseillers communautaires ont voté, pour la durée du mandat, la composition de la CLECT avec 77 membres répartis de la manière suivante :

- 1 membre pour les communes de moins de 1 000 habitants
- 2 membres pour les communes entre 1 000 et 2 000 habitants
- 4 membres pour les communes de plus de 2 000 habitants

Il convient donc de délibérer dans chaque commune pour désigner parmi les conseillers municipaux un représentant titulaire et un suppléant pour siéger au sein de la CLECT. Pour rappel, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a pour rôle d'évaluer les montants des charges transférées. Cette évaluation est un préalable nécessaire à la fixation du montant de l'attribution de compensation entre une commune et son EPCI. Elle peut également constituer une instance de débat et de concertation destinée à instaurer une culture fiscale et financière partagée sur le territoire intercommunal.

M. Romuald MAUGAIN propose sa candidature en tant que représentant titulaire de la commune au sein de la CLECT et M. Patrick ROUSSEL en tant que suppléant.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition.

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Le Conseil Communautaire devra, lors de la séance du 7 juillet prochain, établir une liste de 20 commissaires titulaires et 20 commissaires suppléants pour constituer la Commission Intercommunale des Impôts Directs. Cette liste sera établie par délibération après proposition des communes membres de l'EPCI.

Par conséquent, la commune peut proposer à la CCLL des commissaires répondant aux conditions suivantes :

- De nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'union Européenne,
- De plus de 18 ans
- Jouissant de ses droits civils,
- Inscrit au rôle des impositions directes locales (taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises) des communes membres de l'EPCI ou de l'EPCI,
- Familiarisé avec les circonstances locales et la fiscalité locale, des locaux à usages professionnel en particulier.

In fine, la CIID sera composée du Président ou d'un vice-Président et de 10 titulaires et 10 suppléants désignés par le Directeur des Finances Publiques parmi la liste élaborée.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si des personnes souhaitent être candidats.

Seul M. Romuald MAUGAIN se propose d'être candidat en tant que suppléant.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition.

Désignation d'un élu communal pour le Conseil d'Exploitation de la Régie Assainissement Loue Lison

Dans le cadre du renouvellement électoral du 14 avril dernier, la représentation des instances communautaires est en cours de recomposition. Cela concerne notamment la Régie d'Assainissement Loue Lison (RALL) portant sur les systèmes collectifs et non collectifs.



Conformément aux dispositions relatives à la composition du Conseil d'Exploitation délibérées le 05/11/2024, la CCLL sollicite la commune pour proposer le nom d'un élu membre du conseil municipal afin de représenter la collectivité au Conseil d'exploitation de la RALL.

Cette démarche collaborative :

- Permettra d'avoir une vue sur la gestion publique de l'assainissement collectif qui touche directement la vie des administrés
- Contribue à une gestion efficace et en adéquation avec les attentes des parties prenantes
- Renforce la coopération entre les différents acteurs concernés et assure une meilleure prise en compte des enjeux locaux et régionaux.

Monsieur Gérard PETON propose sa candidature pour représenter la commune au sein du conseil d'exploitation de la Régie Assainissement Loue Lison.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition.

Communauté de Communes Loue Lison : membres des commissions internes

Monsieur le Maire présente l'architecture des commissions proposées par les vice-présidents de la Communauté de Communes Loue-Lison. Certaines commissions sont ouvertes aux conseillers communautaires uniquement (titulaires et suppléants) quand d'autres sont ouvertes plus largement aux conseillers municipaux du territoire. Voici la liste :

1. Développement durable
2. Attractivité économique
3. Patrimoine
4. Solidarités et services à la population
5. Environnement
6. Infrastructures
7. Attractivité résidentielle et touristique
8. Finances
9. Aménagement du territoire

Monsieur Gérard PETON propose sa candidature pour représenter la commune au sein de la commission « Solidarités et services à la population ».

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition.

Questions diverses

- Monsieur le maire tient à remercier l'ensemble des élus ayant participé à l'organisation de la soirée de la fête des mères pour leur implication.
- M. Gérard PETON demande le renouvellement du matériel de nettoyage à la salle des fêtes. Un état des lieux sera effectué pour établir une liste du matériel à renouveler.

- Mme Sophie COLIN se propose de prendre en charge la gestion et la remise des clés de la salle des fêtes pour les futures locations. M. Gérard PETON se propose d'être son suppléant.
- M. Hubert JUIF explique que des rejets de frênes poussent entre certaines tombes et les murs de soutènement des allées du cimetière. Il va être demandé à l'entreprise s'occupant de l'entretien du cimetière d'effectuer les coupes des rejets.
- Mme Aurélie SCHAUB demande confirmation de la date du prochain conseil municipal. Celui-ci aura lieu le lundi 29 juin à 19h45.
- M. Patrick ROUSSEL informe que l'entreprise de nettoyage du village a procédé à la taille des buissons côté route à la sortie du village direction Lods. Il est demandé à l'entreprise de tailler également le côté « terrain » pour faciliter l'accès des riverains à leur terrain.

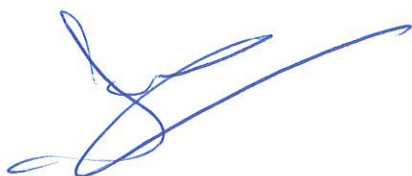
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h48.



Délibérations :

1. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
2. Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
3. Désignation d'un élu communal pour le Conseil d'Exploitation de la Régie Assainissement Loue Lison
4. Communauté de Communes Loue Lison : membres des commissions internes

Le secrétaire de séance
M. Dominique LOUYS



Le Maire
M. Romuald MAUGAIN

